

# INFO LIVE

## ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER

InfOlive n°9 du 9 Juin 2015

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-  
Côte d'Azur, Rhône-Alpes

### Certiphyto

Bulletin de préconisation destiné aux personnes titulaires d'un certiphyto. Si vous n'avez pas passé ce certificat nous vous conseillons de consulter le bulletin Infolive sans certiphyto

### Mouche de l'olive

Fin de floraison - début de nouaison : les fruits sont encore trop petits pour que les mouches viennent y pondre.

### Teigne de l'olive

Quelques vergers ont été fortement touchés par la teigne pendant la floraison.

### Irrigation

Il est indispensable d'irriguer pour éviter la coulure des fruits.

Travaux réalisés grâce à la contribution (CVO) collectées par les ateliers de transformation



afidol  
Association Française Interprofessionnelle de l'Olive



FranceAgriMer

Une partie des Travaux sont financés par l'Union Européenne, l'Établissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive, dans le cadre du règlement européen CE n°867/2008 du 3 septembre 2008 modifié par le Règlement (UE) N°1220/2011 du 25 novembre 2011, portant modalités d'application du règlement CE n°1234/2007. L'AFIDOL est une organisation d'opérateurs

## Mouche de l'olive

### Observation :

Le réseau de piégeage se met en place. Les premiers piégeages montrent la présence de mouches adultes dans nos vergers. Les populations restent toutefois à un seuil qui n'est pas alarmant pour le moment.

### GESTOLIVE

Les observations effectuées par le réseau de piégeage mis en place dans le cadre du BSV sont consultables sur GestOlive. Elles donnent une indication sur l'importance des populations présentes par secteurs. Il est toutefois préférable de réaliser vos propres observations au sein de votre verger à l'aide de piège indicatif (type Koppert HORIVER, plaques jaunes engluées chromoattractives).

A partir de cette année, un suivi des dégâts occasionnés par la mouche viendra s'ajouter au suivi de populations. Il sera réalisé sur une trentaine de vergers répartis sur le bassin oléicole français et indiquera le pourcentage d'olive piquées et d'olives trouées observées.

*Ces résultats sont consultable depuis le site [www.afidol.org](http://www.afidol.org)  
Cliquez sur l'onglet « Gestolive » puis « afficher les cartes interactives »  
Ou sur le lien : [Gestolive](#)*

### Evaluation du risque :

Les olives sont encore trop petites pour que les mouches viennent y pondre. Le risque est nul tant que celles-ci n'ont pas atteint une taille de 8 à 10mm.

### Préconisation :

**Inutile de prévoir un traitement contre la mouche tant que les olives ne sont pas réceptives.**

En revanche, les mouches étant déjà présentes, il est possible de limiter leur populations en mettant en place des pièges alimentaires à base de phosphate diammonique (voir Infolive n°6 ou sur le site Afidol.org) ou à l'aide des pièges Viotrap associant un attractif et un insecticide (autorisé en agriculture biologique).

Disposer un piège sur chaque arbre de la bordure du verger et un piège tous les deux arbres à l'intérieur du verger.

## Teigne de l'olive

### Observation :

Sur certains secteurs oléicoles, de nombreuses grappes florales ont été touchées par la génération anthophage de la teigne. Des fils de soie ont été observés sur les boutons floraux. Attention à ne pas confondre avec les amas cotonneux provoqués par le psylle (cf photos). Les bassins du Var en PACA et de l'Aude en Languedoc-Roussillon semblent particulièrement concernés.



Amas cotonneux de psylle  
(C.Pinatel, AFIDOL)



Boutons floraux dévorés par les chenilles anthophages de la teigne  
(C.Pinatel, AFIDOL)

### Evaluation du risque :

Le risque est très variable selon les zones de production et les vergers. Le seuil d'intervention est atteint lorsque 10% des grappes florales par arbre sont touchées.

### Préconisation :

Les traitements à base de *Bacillus thuringiensis* ne sont plus efficaces à ce stade. La chenille est en cours de nymphose, l'adulte devrait émerger dans les prochaines semaines.

Si le seuil d'intervention est atteint, il pourra être envisagé d'intervenir dans les prochaines avec un traitement aduicide à base de Lambda Cyhalothrine. L'objectif est d'intervenir sur le vol des papillons avant que ces derniers aillent pondre sur les jeunes fruits. Les larves carpophages qui éclore iront se loger dans l'amandon et seront alors bien protégées contre toutes les interventions.

Chenilles phytophages	Substances	Dose	unité	(1) T : Toxique ; I : Irritant ; N : Nocif ; D : Dangereux ; C : Cancérogène suspecté				Nbr	DAR	ZNT	DRE	EAJ	BIO	Remarques	
				T	I	N	D								
Agrotech-Lambda-Cyhalothrine 100 Cs, Cazeon, Envergure, Estamina, Hallmark Avec Zeon, Karaibe Pro, Karate Avec Technologie Zeon, Karate Zeon, Karis 10 Cs, Kusti, Lambdastar, Ninja Pro, Profi Lambda 100 Cs, Rea Chemie Lambda-Cyhalothrin 100 Cs, Scimitar, Sentinel Pro, Zelambda	lambda cyhalothrine 100 g/l	0,110	l/ha	Ttox		N	D		2	7	50	48	non	non	autorisé sur mouche et chenilles phytophages
Corano, Galway, Karate Xpress, Ninja, Pool, Sentinel	lambda cyhalothrine 5%	0,220	kg/ha	Ttox		N	D		2	7	50	48	non	non	
Imidan 50 Wg	Phosmet 500 g/kg	1,500	kg/ha	Ttox		N	D		2	28	50	24	non	non	Uniquement Avant le Stade Durcissement Du Noyaux

**Rappel :** Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

**Mentions réglementaires :** les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

## Irrigation

Au cours de la semaine écoulée, les besoins en eau des oliviers ont fortement augmenté du fait de la montée des températures. Face à ces besoins, les précipitations ont fait défaut. **Il est indispensable d'arroser pour limiter la coulure des jeunes fruits.** Des pluies orageuses sont toutefois annoncées au cours de cette semaine. Ne reportez pas vos arrosages dans l'attente de ces pluies ; corrigez vos apports après les pluies en fonction des précipitations relevées dans votre pluviomètre.

Relevés météo du 1 <sup>er</sup> juin au 7 juin 2015		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées- Orientales
ETP moyenne en mm / j		5,5	5,7	4,8	4,7	5,1	4,6	5,2	6,0	5,4	5,2	5,9	5,2
Cumul en mm sur la semaine	ETP	39	40	33	33	36	32	37	42	38	37	41	37
	Pluies	0	0	0	0	0	0	3	8	0	0	0	0

**ETP moyenne** : évapotranspiration potentielle moyenne. Elle correspond à la consommation d'un gazon ras bien alimenté en eau (référence station météo)

**Pluies** : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

### Ajuster la conduite de votre irrigation en fonction des précipitations de cette semaine :

- **pluies cumulées inférieures à 10 mm** : ces pluies sont trop faibles pour avoir une réelle incidence sur l'alimentation des arbres. Il est préférable de ne pas modifier la conduite des arrosages.
- **pluies cumulées comprises entre 10 et 20 mm** : ces pluies ont légèrement contribué à l'alimentation des arbres. Réduisez les apports en eau de 10 à 15 % par rapport aux préconisations données ci-dessous.
- **pluies cumulées comprises entre 20 et 40 mm** : réduisez les apports en eau d'au moins 25 % par rapport aux recommandations données ci-dessous.
- **pluies cumulées supérieures à 40 mm** : réduisez les quantités d'eau apportées d'au moins 40 % par rapport aux préconisations données ci-dessous.

### Apports à prévoir sur un verger adulte :

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées- Orientales
Goutte-à- goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,2	2,3	1,9	1,9	2,0	1,8	2,1	2,4	2,2	2,1	2,4	2,1
	4 à 6 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,6	2,7	2,3	2,3	2,4	2,2	2,5	2,9	2,6	2,5	2,8	2,5
	4 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	0,8	0,9	0,7	0,7	0,8	0,7	0,8	0,9	0,8	0,8	0,9	0,8
<b>Micro-jet, aspersion, gravitaire</b> Arrosage tous les 10 jours (mm)		11,0	11,4	9,6	9,4	10,2	9,2	10,4	12,0	10,8	10,4	11,8	10,4

Pour rappel,  $1 \text{ mm d'eau} = 10 \text{ m}^3 / \text{ha}$  ou encore  $1 \text{ litre} / \text{m}^2$ . Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 6 m x 5 m (occupation au sol de  $30 \text{ m}^2$ ), 1 mm représente 30 litres d'eau. Pour des arbres adultes très éloignés, prendre une valeur d'occupation du sol de  $35 \text{ m}^2$  par défaut.

## Aller plus loin

Infolive est un bulletin de préconisation que nous voulons le plus concis possible. N'hésitez pas à consulter nos dossiers, les fiches techniques détaillées et les résultats d'essais sur tous les sujets oléicoles :

- Les guides de l'oléiculteur sur le site de l'Afidol, [www.afidol.org](http://www.afidol.org)
- Nos dossiers techniques sur Afidoltek, [www.afidoltek.org](http://www.afidoltek.org)
- Les résultats d'essais depuis 2011 sur le site de la SERFEL, [www.serfel.fr](http://www.serfel.fr)